



# Associations

C'est également la rentrée pour les associations :

- le **football** a repris au début de l'été et les **P'tits Mous**, le 25 août.
- le **club des aînés** redémarrera ses animations dès que les mesures sanitaires le permettront. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Mme Lamy Parvé.
- l'**atelier de la Mauchère** débutera ses activités artistiques le 2 septembre.
- les inscriptions à l'**école de musique** se feront le vendredi 4 septembre, à partir de 18h, dans la salle annexe de la mairie.
- « **Danse ta vie** », l'association de hip-hop, vous donne rendez-vous le 16 septembre, à 18h30, pour les débutants, et le 20 septembre, à 10h, pour les confirmés.
- quant au **FJEP**, vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres, le flyer avec toutes les activités proposées et leurs créneaux.

Des activités vous intéressent ? N'hésitez pas à les contacter !



## Infos

### Fête foraine :

La traditionnelle fête foraine aura lieu les 5 et 6 septembre, sur la place du village. Le protocole sanitaire impose le port du masque et le respect des gestes barrières.

### Disparitions de chats :

Plusieurs Maniguets ont signalé des disparitions de chats. Celles-ci, comme les mauvais traitements, peuvent être signalées à la gendarmerie, aux services vétérinaires de la direction départementale de protection des populations ou à une association de protection animale.

Toute atteinte à l'intégrité et à la vie d'un animal domestique volontaire ou involontaire est sanctionnable pénalement.



<http://www.malleloy.mairie54.fr/>  
<https://www.bassinpompey.fr/>



# Malleloy, En Bref

Septembre 2020

## Bonjour à toutes et tous,

Le premier « En bref » ayant été bien accueilli, nous vous retrouvons avec le petit deuxième, pour vous tenir au courant de l'actualité de notre commune.

## Le mot de l'équipe municipale



Nouveauté à venir, côté communication : « Le petit Maniguet » devient le « p'tit **MAniGuet** ».

Qu'est-ce qui change ? Presque tout ! Il devient biennuel. Vous retrouverez les temps forts du village et de nouvelles rubriques.

Le p'tit MAniGuet se voulant **participatif**, n'hésitez pas à nous solliciter pour collaborer à son écriture ou nous soumettre des suggestions.

En attendant sa parution à l'automne, nous vous souhaitons une bonne lecture !

## Premier Conseil de Communauté :

Les conseillers communautaires de Malleloy sont :

- Carole Saleur, élue vice-présidente, déléguée à la communication, culture, citoyenneté et petite enfance, membre du bureau exécutif ;
- Denis Godefroy, membre du comité exécutif et de la commission de sécurité.

## Interventions de la Communauté de Communes :

La CCBP est intervenue de façon réactive et efficace sur le réseau d'assainissement cet été.

Pour tout signalement de problèmes de voirie (déchets ménagers, éclairage, assainissement, ...), vous pouvez télécharger « Mon appli » : <https://appli.bassinpompey.fr/signalement>

## Bon à savoir :

La CCBP met en place une aide financière pour l'acquisition d'un vélo, neuf ou d'occasion, et divers équipements. Cette aide peut aller jusqu'à 400€, elle est ouverte du 1er septembre au 31 décembre 2020. Les demandes se feront par un dossier disponible à la CCBP, dans les mairies ou téléchargeable sur le site.



## Jeunesse

Ouverture des mercredis récréatifs à partir du mercredi 2 septembre, de 8h30 à 17h30. L'inscription se fait en ligne sur le site du bassin de Pompey / portail famille.

<https://bassinpompey.portail-familles.net>

Des places sont encore disponibles !



## Cadre de vie

De nouveaux aménagements fleuris et arborés prendront racine à divers endroits de la commune dans les semaines à venir.



## Urbanisme

Une enquête publique concernant le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) aura lieu du 14 septembre au 16 octobre. Les documents seront consultables en mairie, aux horaires d'ouverture habituels.

Le commissaire enquêteur sera à votre disposition pour prendre en compte vos doléances, le lundi 5 octobre, de 16 à 18h.



## Sécurité routière

Une réflexion sur la sécurité routière est engagée au regard de vos remarques : limitation de la vitesse, aménagements pour la sécurité à des endroits sensibles. Un sondage est disponible sur le site de la mairie.



# 500

C'est le nombre de mégots de cigarettes ramassés dans quelques rues, par les jeunes du centre aéré, lors d'une matinée d'éco-nettoyage.

Les conséquences sur l'environnement ? Le filtre du mégot mettra 12 ans pour se dégrader dans la nature.

Un seul mégot peut polluer entre 200 et 500 litres d'eau.